



N°DEL52-2019

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF et le **DIX-NEUF** du mois de **JUIN** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **13 JUIN 2019**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Mme Elisabeth BONJEAN.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme BONJEAN Elisabeth – Mme SERRE Anne – M. PEDARRIOSSE Francis – Mme HENRARD Marie-Josée – M. DROUIN André – Mme VERDIERE-BARGAOUI Axelle – M. LALANNE Jean-Pierre – Mme DUDOUS Dominique – M. DUCHESNE Philippe – M. NOVO Vincent – M. JANOT Bruno – M. DAGES Pascal – Mme DETOUILLON Anne-Marie – M. CAGNIMEL Philippe – Mme NIGITA Lydia – M. LE GLOAHEC Jean-Michel – M. LE BAIL Gérard – Mme LASSOUQUE-SABOURAULT Bérangère – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – Mme DELMON Catherine – Mme DI MAURO Catherine – M. BERTHOUX Christian – M. DUBROCA Bruno – Mme LE MEUR Marie-Christine – M. LAVIELLE Jean – M. BEDAT Henri – M. FORSANS Alain – Mme CAZAUNAU Anne-Marie – M. LANGOUANERE Bernard – Mme SCARSI Geneviève – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme DUTOYA Guylaine
M. MAUCLAIR Stéphane
M. BALAO Serge
Mme BASLY-LAPEGUE Christine
M. POMAREZ Serge
M. DUVIGNAU André
Mme CANDAU Francette
Mme GIRODET Christine
Mme CAZENAVE Sandrine

Donne pouvoir à :

Mme NIGITA
M. DROUIN André
Mme DUDOUS Dominique
Mme BONJEAN Elisabeth
M. LE BAIL Gérard
M. BERTHOUX Christian
Mme LE MEUR Marie-Christine
Mme DI MAURO Catherine
M. BEDAT Henri

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme DUTOYA Guylaine – M. MAUCLAIR Stéphane – M. BALAO Serge – Mme BASLY-LAPEGUE Christine – Mme LOUME-SEIXO Viviane – M. DARRIERE Eric – Mme DOURTHE Sarah – Mme BERTHELON Marie-Constance – M. POMAREZ Serge – M. DAGUERRE Jean-Louis – M. DUVIGNAU André – M. DUFAU Jean-Pierre – Mme CANDAU Francette – Mme GIRODET Christine – M. LACOUTURE Philippe – Mme CAZENAVE Sandrine – M. DELMON Philippe – M. CHAHINE Hikmat – M. DUFORT Jean-Michel.

Secrétaire de séance : M. BEDAT Henri

OBJET : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Vice-Président expose,

Vu l'article 34 de la loi n°84-53 du 26/01/1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, disposant que la création des emplois territoriaux relève de la compétence du Conseil communautaire, par l'intermédiaire des tableaux des effectifs.



Vu la délibération n°43-2019 en date du 7 mai 2019 portant avancements de grades et ouvertures de poste,

Vu le recours gracieux de la Préfecture des Landes en date du 11 juin 2019,

Il appartient à Madame la Présidente de pourvoir, si nécessaire, les postes vacants ou nouvellement créés afin de permettre le bon fonctionnement des services. La présente mise à jour du tableau des effectifs tient compte essentiellement des avancements de grade et des promotions internes, rendus nécessaires par l'évolution des postes de travail et des missions assurées.

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
 LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,**

Article 1 : DECIDE DE RETIRER la délibération n°DEL43-2019 du 7 mai 2019,

Article 2 : ADOPTE le tableau des effectifs ci-après et **AUTORISE** Mme la Présidente à signer tout document y afférent.

GRADES OU EMPLOIS	POSTES OUVERTS	POSTES POURVUS	DONT CDD/CDI
- Directeur Général des services	1	1	
- Directeur Général Adjoint	1	1	
- Directeur Général des services techniques	1	0	
- Directeur de cabinet	1	1	1
TOTAL (1)	4	3	1
FILIERE ADMINISTRATIVE :			
- Administrateur général	1	0	
- Administrateur Hors Classe	1	0	
- Attaché hors classe	1	0	
- Directeur territorial	3	1	
- Attaché principal	8	8	1
- Attaché	11	10	2
- Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	7	7	
- Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	5	3	
- Rédacteur	7	5	
- Adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe	15	9	
- Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	21	20	
- Adjoint administratif	14	11	
TOTAL (2)	94	74	3
FILIERE TECHNIQUE :			
- Ingénieur en chef hors classe	1	1	
- Ingénieur hors classe	1	1	
- Ingénieur principal	10	10	
- Ingénieur	4	3	
- Technicien principal de 1 ^{ère} classe	7	6	
- Technicien principal de 2 ^{ème} classe	7	7	1
- Technicien territorial	5	5	1
- Agent de maîtrise principal	9	7	
- Agent de maîtrise	10	8	
- Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	63	56	
- Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	38	36	
- Adjoint technique	35	25	6
- Adjoint technique 20/35 ^{ème}	2	1	
TOTAL (3)	192	166	8



FILIERES MEDICO-SOCIALE ET ANIMATION :			
- Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe	2	2	
- Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe	1	1	
TOTAL (4)	3	3	
FILIERE SPORTIVE :			
- Conseiller principal des APS	1	1	
TOTAL (5)	1	1	
TOTAL GENERAL (1+2+3+4+5)	290	247	12

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

Article final : Madame la Présidente est chargée de l'exécution de la présente délibération

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 19 juin 2019
LA PRESIDENTE,

Elisabeth BONJEAN.

Envoyé en préfecture le 21/06/2019

Reçu en préfecture le 21/06/2019

Affiché le 21/06/2019

ID : 040-244000675-20190619-DEL52_2019-DE

